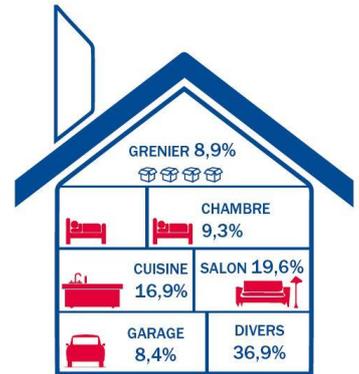


## Comprendre et prévenir l'origine des flammes

Outre des dégâts matériels, les flammes peuvent engendrer de graves blessures physiques, morales et parfois même, coûter la vie. En 2014, 69 personnes ont ainsi péri dans l'incendie de leur habitation<sup>1</sup>. Dans le cadre de la Quinzaine de la Sécurité du 12 au 27 septembre, AXA publie quelques chiffres<sup>2</sup> pour sensibiliser tout un chacun aux principales causes des incendies et aux moyens de les éviter.



Saviez-vous que plus d'un tiers des incendies démarre dans le salon ou la cuisine ? Ce chiffre peut s'expliquer par la présence de nombreux appareils électriques dans ces pièces, mais pas seulement.

En effet, les courts-circuits (36%) et les feux de cheminées / poêles à bois (11%) restent les causes les plus souvent évoquées en moyenne au cours des trois dernières années. Les incendies criminels, pour leur part, représentent environ 10% des sinistres.

Contrairement aux idées reçues, la foudre n'est responsable que de 1% des incendies en Belgique. La propagation des flammes d'une habitation à l'autre atteint, pour sa part, à peine 2%.

Même si elles ne sont pas les plus répandues, certaines causes s'avèrent particulièrement dangereuses pour ceux qui y sont exposés. C'est le cas notamment des feux dus à la cigarette ou à une bougie, des explosions et des incendies criminels.

### Poser les gestes qui sauvent !

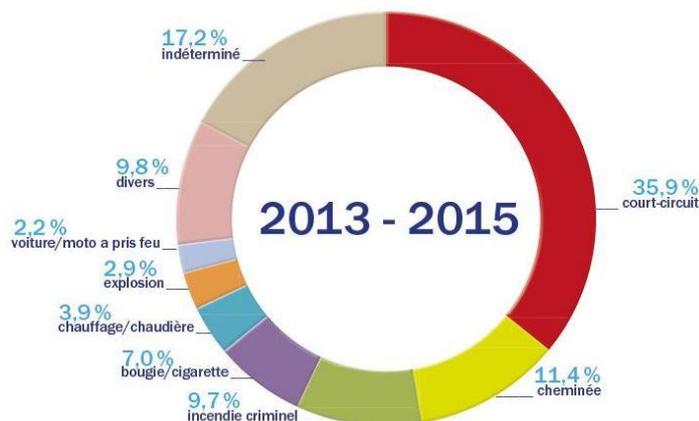
Beaucoup de gestes, à priori anodins, constituent une réelle protection contre les incendies domestiques. Il s'agit, par exemple, de :

- ✓ respecter les normes des installations électriques et des conduits d'évacuation de fumées ;
- ✓ entretenir régulièrement les cheminées et les chaudières ;
- ✓ placer des détecteurs de fumée et/ou de chaleur ;
- ✓ avoir toujours une couverture anti-feu à portée de main, de préférence dans la cuisine ;
- ✓ s'équiper d'extincteurs en cours de validité et, le cas échéant, suivre des formations pour apprendre à s'en servir ;
- ✓ concevoir un plan d'évacuation de l'habitation ;
- ✓ ne pas fumer au lit, ne pas laisser des bougies allumées sans surveillance ;
- ✓ faire appel gratuitement à un conseiller en prévention incendie via le [site de la Direction générale Sécurité et Prévention](#).

Retrouvez une série de conseils en prévention sur [www.nejouezpasavecfeufeu.be](http://www.nejouezpasavecfeufeu.be), une initiative de la Direction générale Sécurité et Prévention dans le cadre de la Quinzaine de la Sécurité. Vous pouvez également tester la sécurité de votre habitation via [www.pasdincendiechezmoi.be](http://www.pasdincendiechezmoi.be)

<sup>1</sup> <https://www.axa.be/ab/FR/nestprotect/Pages/promo-detecteur-de-fumee.aspx>

<sup>2</sup> Analyse réalisée sur base des déclarations de sinistres 2013-2015.



### AXA, partenaire des détecteurs intelligents

Selon une étude récente<sup>3</sup>, seules 43% des habitations belges sont équipées d'un détecteur de fumée, malgré qu'il soit obligatoire dans la plupart des cas<sup>4</sup>. La Belgique est particulièrement mauvaise élève en la matière puisqu'elle détient l'un des taux d'accidents liés à des incendies domestiques les plus élevés d'Europe. Mais cela ne s'arrête malheureusement pas là... Le monoxyde de carbone est également un ennemi redoutable : on dénombre plus de 1 000 victimes par an dans notre pays.

Début 2015, AXA concluait un partenariat exclusif avec Nest, leader en équipements domestiques intelligents. L'objectif de ce rapprochement était naturellement d'aider les clients à mieux se protéger en mettant le digital au service de la prévention.

Pour encourager ses clients à sécuriser leur habitation, AXA offre actuellement une remise à l'achat d'un Nest Protect™, détecteur de fumée et de monoxyde de carbone.

Pour de plus amples informations, visitez [www.axa.be/nest](http://www.axa.be/nest)

*Fin du communiqué*

### Pour plus d'informations

Service presse AXA Belgium  
Chloé Tillieux  
[chloe.tillieux@axa.be](mailto:chloe.tillieux@axa.be)  
0499 77 73 65

\*\*\*

### AXA Belgium

AXA Belgium, ce sont quelque 4 000 courtiers, 750 agents bancaires et 4 100 collaborateurs qui mettent leur expertise au service de 2,9 millions de clients pour leur offrir des produits d'assurance flexibles et adaptés à leurs besoins réels. De par son métier d'assureur, AXA Belgium est également un acteur clé en prévention. La protection est inscrite dans ses gènes et se traduit au quotidien par des investissements conséquents dans la recherche et dans l'éducation aux risques. En 2014, AXA Belgium a réalisé un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros.

<sup>3</sup> <https://www.axa.be/ab/FR/a-propos-dAXA/presse/communiques/Pages/communiquede-presse-20-fevrier-2015.aspx>

<sup>4</sup> Voir la synthèse de la législation relative à la prévention des incendies par région.